



Agenda

Samedi 17 mars
Matinée éco-citoyenne

Samedi 17 mars
Comité des jeunes : bal

Samedi 17 mars
Classes en 7 :
photo des bébés 2017

Dimanche 25 mars
Alarme : concours de belote

Samedi 31 mars
Conseil de parents d'élèves : loto

**Du jeudi 12 au
dimanche 15 avril**
Boule : GDP Vendôme

ZOOM sur

LA MATINEE ECO-CITOYENNE

La municipalité à l'initiative de la commission jeunesse vous invite à participer à la troisième matinée éco-citoyenne le 17 mars 2018.

Cette matinée entre dans une démarche d'agir de manière respectueuse envers l'environnement et de prendre conscience que chacun de ses actes au quotidien à une incidence.

Différents circuits vous seront proposés ayant pour objectif de nettoyer nos haies, nos espaces verts, nos lieux de vie collective...

Les déchets collectés sont surtout des emballages. Du verre, du plastique, du carton, des mégots de cigarettes.... A savoir que ces déchets nécessitent 2 à 100 ans pour se décomposer.

Le rendez-vous est fixé à 9h00 sur la place du village. Il est recommandé de venir avec votre petit équipement (gants...).

Ce moment se veut convivial et servira on l'espère, à créer une prise de conscience et une dynamique afin de faire perdurer cette matinée d'action.

Après l'effort, le réconfort.... Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette matinée au Trapèze.

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, CROCI, FARGERIE, FERRIERE, LIMOUSIN, LOMBARD, MICOLON, TOINON.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Adhésion au groupement d'achat d'électricité 2019 du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)

Le SYDER propose aux collectivités un nouveau groupement d'achat d'électricité pour une exécution à compter du 1^{er} janvier 2019 et pour une durée de quatre ans.

Il concerne dans un premier temps les contrats d'une puissance supérieure à 36 kVA qui nécessitent une obligation de mise en concurrence.

La commune étant concernée par les bâtiments du Trapèze et de la salle polyvalente, le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement de commande pour l'achat d'électricité.

2. Convention pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie

Dans le cadre des économies d'énergie, la commune a engagé un changement des vitrages sur le bâtiment de l'école maternelle avec une partie (côté cour) changée en 2017 et la partie restante (côté rue du Nord) qui sera changée en 2018.

Le SYDER accompagne la commune dans cette opération qui permettra de bénéficier d'une aide financière pour ces actions de maîtrise de l'énergie.

3. Convention avec la MJC de L'Arbresle.

La MJC assure pour la commune de Bessenay et les communes de St-Julien-sur-Bibost, Bibost et Courzieu l'accueil périscolaire avant et après l'école ainsi que les centres de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

Pour la période de janvier à mars 2018, la commune s'engage à verser 31800 euros somme sur laquelle les participations des 3 autres communes viennent en déduction.

D'autre part, le poste de directeur de la MJC n'étant plus pris en charge par la Fédération des MJC en Rhône Alpes, la MJC propose que son financement soit pris en charge par les différentes communes en convention avec elle, soit pour le secteur de Bessenay 10 % de ce poste.

4. Convention d'entretien de la voirie avec la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

La commune met à disposition de la CCPA son matériel et son personnel technique pour le fauchage et l'élagage sur différents chemins communaux. Dans le cadre de cette convention, le montant dû par la CCPA à la commune est pour l'année 2018 de 47 684 euros.

5. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau

Dans une volonté de mutualisation du matériel, la commune a fait l'acquisition d'une balayeuse avec les communes de Courzieu et Brussieu et d'un porte-outil pour le désherbage des trottoirs avec Bibost et St-Julien sur-Bibost.

L'achat des brosses de désherbage nécessaire à ce matériel déjà acquis peut être subventionné par l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 %. Il est proposé de déposer un dossier pour un montant de dépenses de 3 175 euro HT.

6. Convention pour frais de scolarité

La commune de St-Genis-les Ollières peut recevoir dans son école des enfants relevant des classes ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Un enfant de la commune étant scolarisé dans cette classe, la participation au titre des frais de fonctionnement est de 259 euros.

7. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux

Salle de classe CM2 : Elle sera restaurée pendant les vacances d'été et le montant des travaux sera voisin de 11 000 euros.

Local technique : la consultation des entreprises est en cours et le chantier devrait pouvoir démarrer fin avril.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Travaux voirie 2018 : après l'arbitrage budgétaire nécessaire, la consultation des entreprises pourra se faire, l'objectif étant que les différents travaux déjà évoqués soient réalisés avant la fin du mois de juillet.

Containers enterrés : l'implantation des trois containers (ordures ménagères, tri sélectif et verre) sur le parking des écoles se fera à l'automne. Le montant des travaux sera pris en charge par la CCPA, la commune et SEMCODA concerné du fait de l'implantation de la Maison de Santé et des 13 logements pour seniors.

Circulation dans le village : le groupe de travail constitué de 4 élus et de Gérard Bataillon Jean-Luc Guillaume, Robert Michaud et Jean Rivier s'est réuni une première fois.

L'objectif est que des propositions améliorant la sécurité soit faite au conseil, pour cet automne

○ Bibliothèque

3^{ème} Festival des contes : il aura lieu du 6 au 25 avril. Le **vendredi 20 avril, à 16 heures au Trapèze**, la bibliothèque accueillera Claire Granjon conteuse pour les enfants à partir de 3 ans.

Boite à livres : les plans sont arrêtés pour une réalisation en cours d'année.

Repas des bénévoles de la bibliothèque : il aura lieu le **vendredi 6 avril à 20 heures**.

○ Information – Tourisme

Le bureau d'étude CATALPA a présenté le 26 février le projet d'aménagement de l'entrée de la Brévenne. Après concertation, la commission propose que ce chantier nécessitant des mouvements de terre, des plantations, et la création d'un muret soit réalisé en septembre-octobre.

○ Manifestations – Vie Associative

Le **samedi 5 mai**, seront exceptionnellement réunis sur un même site et le même jour le **Marché de l'Environnement**, habituellement à L'Arbresle, **et le Marché aux Fleurs, les produits du terroir et l'artisanat local**. Au programme, horticulteurs, producteurs locaux, artisanat et animations de toutes sortes : démonstration et dégustation de cuisine anti-gaspi, concours de compositions florales amateurs ouvert à toute la CCPA (compositions à déposer le jour même avant 10h), jeux, expositions, etc ...

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Matinée Eco-Citoyenne : cette action de préservation de l'environnement avec le nettoyage de différents lieux du village est reconduite le **samedi 17 mars**. Le rendez-vous de tous les volontaires, enfants et adultes est fixé à **9 heures sur la place**.

La matinée se terminera vers 12 heures avec le verre de l'amitié offert au Trapèze.

O Affaires sociales

Une nouvelle rencontre a été programmée récemment avec les membres du bureau de l'Aide à Domicile en Milieu Rural et les maires des 5 communes concernées (Bessenay, Bibost, Brussieu, Courzieu et St-Julien sur Bibost).

La volonté du Conseil Municipal est d'aider l'ADMR dans son projet d'intégrer la maison de Santé sous une forme locative. Après échanges, l'aide de notre commune pour participer au loyer demandé par SEMCODA pourrait être de 1 €/ habitant et par an, soit une subvention annuelle de 2400 euros. La décision finale doit intervenir avant fin mars, après l'avis des 4 autres communes concernées.

O Urbanisme

Le chantier de la Maison de Santé et des logements pour seniors avance normalement, subissant néanmoins ces derniers jours les effets des températures fortement négatives.

O Finances - personnel

Départ à la retraite : ce sera le 31 mars pour Monique Montvernay et Jean-Paul Grataloup. Leurs remplaçants doivent être confirmés prochainement.

Le conseil Municipal fêtera les départs de Monique et Jean-Paul en présence de leurs collègues, le **mardi 27 mars à 19 heures**.

O Police pluri-communale

Ce service constitué d'une policière municipale et de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique se met en place pour un fonctionnement sur 8 communes de la CCPA à compter du mois d'avril. Le volume horaire de présence sur notre commune sera de 9 heures hebdomadaires.

8. Questions diverses

O Permis de construire déposé :

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
SCI ACLC IMMO Représentée par Laura CARADOT 50 Ch. de la Vorelle	5 rue du Glavaroux	Rénovation d'un bâtiment existant pour création de 4 logements dont un logement accessible Personnes à Mobilité Réduite.	25/01/2017

Infos Mairie

O **Cartes Nationales d'Identité** :

Il est rappelé que depuis le 21 mars 2017, les dossiers de demande de CNI sont traités par les mairies chef-lieu de canton uniquement, comme pour les passeports, et sur rendez-vous uniquement.

Contact Mairie de l'Arbresle 04 74 71 00 00 service de l'Etat-Civil ou sur le site <http://mairie-larbresle.fr/ma-mairie/etat-civil/cartes-nationales-d-identite.html>

Infos Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

La Communauté de Communes a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la boutique solidaire de la **Ressourcerie** REPA'AR. Ce projet fait partie des actions concrètes du Programme Local de Réduction des Déchets. Vous avez un objet que vous n'utilisez plus (vêtements – vaisselle – bibelots- jouets – petits meubles et appareils électriques – livres/CD/DVD ...), il peut devenir une ressource pour d'autres personnes et développer l'emploi local.

Horaires d'ouvertures de la boutique pour la réception des dons et la vente :

les mercredis de 14 h à 17 h 30 et les samedis de 10h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

La boutique solidaire a ouvert ses portes le samedi **3 MARS de 10h à 17h30 95 rue Gabriel Péri à L'Arbresle**
Besoin d'informations supplémentaires, envie de s'engager dans le projet, l'association est joignable par mail contact@repaar.org

Infos Associations

○ **ADMR BESSENEY** recherche un(e) aide à domicile (H/F) pour les vacances d'été 2018
Dans le cadre de vos missions, vous serez amené(e) à : assurer en toute autonomie l'entretien du domicile du client (ménage, repassage, courses), assurer les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au repas, lever, coucher)
Vous avez le permis B et êtes véhiculé(e)
(Indemnisation kms et temps de déplacement, prise de poste par tutorat)
Les missions peuvent intervenir sur Bessenay, St Julien- sur-Bibost, Bibost, Brussieu, Courzieu
Si cette offre vous intéresse, veuillez envoyer une lettre de motivation et un CV :
Par courrier : ADMR de Bessenay -16 Place du marché – 69690 Bessenay
Par mail : admr.bessenay@fed69.admr.org

○ Comité des Jeunes :

Après un week-end de ski très réussi les 13-14 janvier dernier, le Comité Des Jeunes vous prépare **le retour du bal à Bessenay** : Toute l'équipe du Chalet organisera le **samedi 17 mars** prochain un bal dansant à la salle du Prado. C'est l'occasion pour venir passer une excellente soirée pour les jeunes ou les moins jeunes! Nous comptons sur vous pour venir nombreux afin que ce nouveau challenge soit une réussite.

Nous vous rappelons que la Randonnée des Cerisiers Blancs arrivera également à grands pas, elle aura lieu le **Dimanche 22 avril 2018**. Nous recherchons d'ailleurs pour cette occasion une personne qui pourrait nous prêter une chaudière afin de faire cuire saucissons et pommes de terre... Merci d'avance !
A très bientôt

○ L'Accueil Collectif de Mineurs de la MJC et Le Conseil de Parents d'Elèves perdurent leur coopération pour **le CARNAVAL** des enfants. Il aura lieu le **mercredi 21 mars** de 15h30 à 16h30/17h. Un Défilé dans les rues principales de Bessenay aura lieu avec Mr Carnaval.
N'hésitez pas à venir voir nos héros, princesses, chevaliers et autres, défiler.

○ L'Association **ALARME** organise le **dimanche 25 mars** à la salle des fêtes du Prado un concours de belote à la montante. Inscriptions à partir de 13h30 – 16 € par doublette casse-croute chaud compris. toutes les doublettes seront primées.

○ Club des Cerisiers Blancs :

Informatique : la réunion initialement prévue le 8 mars est reportée au **jeudi 29 mars à 10 h salle du Trapèze** : présentation du programme et formation des groupes suivant le niveau de chacun (cours gratuits). Vous pouvez encore vous inscrire avant le 20 mars auprès de Colette CHENE 04 74 70 87 43 ou colette.chene@numericable.com ou 14 route de Bibost.

○ Association du Patrimoine et de l'Environnement

Les travaux de réfection du tympan de l'église de Bessenay vont débiter ce printemps, et nous vous rappelons que vous pouvez faire un don à la Fondation du Patrimoine :
document à retirer en mairie ou sur le site internet <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tympan-de-l-eglise-de-bessenay>. Votre don sera déductible des impôts sur le revenu 2018.

Infos diverses

○ Monsieur Gilles GRATALOUP, sa fille Géraldine et leur famille adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes présentes lors des obsèques de **Jeanine GRATALOUP**, ou qui ont pris part à leur peine par l'envoi de messages ou de fleurs lors de cette douloureuse épreuve.

○ Une randonnée d'environ 80 véhicules d'époque dénommée Rallye de Charbonnières-les-Bains Classic aura lieu le **samedi 17 mars**. Les véhicules traverseront notre village, espacés d'une minute environ, entre 9h35 et 11h05 pour un parcours total de 300 km environ.
Venez apprécier le spectacle du passage de ces véhicules de collection, témoins d'un riche passé industriel. Informations sur le site www.charbo-classic.fr

O Restos du Cœur / Centre de L'Arbresle

Veillez trouver ci-dessous quelques informations concernant les campagnes hiver et été des Restos du Cœur:

- Fin de campagne hiver 2017-2018 et dernière distribution alimentaire le vendredi 9 mars 2018.
- Préinscriptions pour la campagne été 2018 le jeudi 22 mars 2018 au centre de L'Arbresle au 9 rue Anne Franck, à partir de 9h.
- Début de campagne d'été 2018 et première distribution alimentaire le jeudi 04 avril 2018.

Merci de noter également qu'à compter du 04 Avril 2018 les Restos du Cœur de L'Arbresle changent d'adresse pour aller au 15 rue de Lyon à L'Arbresle.

O L'association Graines d'écologie organise en partenariat avec la CCPA, une soirée débat autour du film « Regards sur nos assiettes », afin de sensibiliser les familles aux dangers des pesticides dans l'alimentation, en particulier celle des enfants.

Cette soirée aura lieu le **Vendredi 23 mars 2018 à 20h30 au cinéma Le Strapontin de Sain Bel.**

O Cancer et Activité Physique Adaptée (APA)

L'ensemble du corps médical reconnaît les bénéfices de l'activité physique sur la prévention et le traitement du cancer.

En partenariat avec la Ligue contre le Cancer, Alexandra Boislème, professionnelle de l'APA, propose de découvrir différentes activités physiques (avec renforcement musculaire et assouplissement) aux personnes suivant un traitement pour un cancer.

8 séances de groupe par personne, à raison d'une à deux séances par semaine, seront prises en charge par la Ligue contre le Cancer.

Renseignements et inscriptions : Alexandra Boislème, tél 06 42 55 87 51 ou alex-apa@orange.fr
alexapro.wordpress.com

O **Campagne nationale de dépistage auditif 2018**

A l'occasion des Journées Nationales de l'Audition 2018, Audition Conseil chez « Cerise sur la Lunette » à Bessenay vous propose de réaliser un **bilan auditif gratuit** les **mardis 13, 20 et 27 mars**.

Vous pouvez prendre un rendez-vous en téléphonant au 04 78 51 10 13. Le thème de la campagne 2018 concerne les acouphènes.

Plus d'information : <http://www.journee-audition.org/> Guy SERVETTAZ - Audition Conseil.

Livr'en balade

C'est le nom de la boîte à livres qui sera installée prochainement rue de la mairie. Ce projet de bibliothèque de rue, service complémentaire à celui de la bibliothèque municipale, a été travaillé par la municipalité en lien avec l'équipe de la bibliothèque.



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr
Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr